



Secrétariat du Conseil du Trésor
du Canada

Treasury Board of Canada
Secretariat

Canada

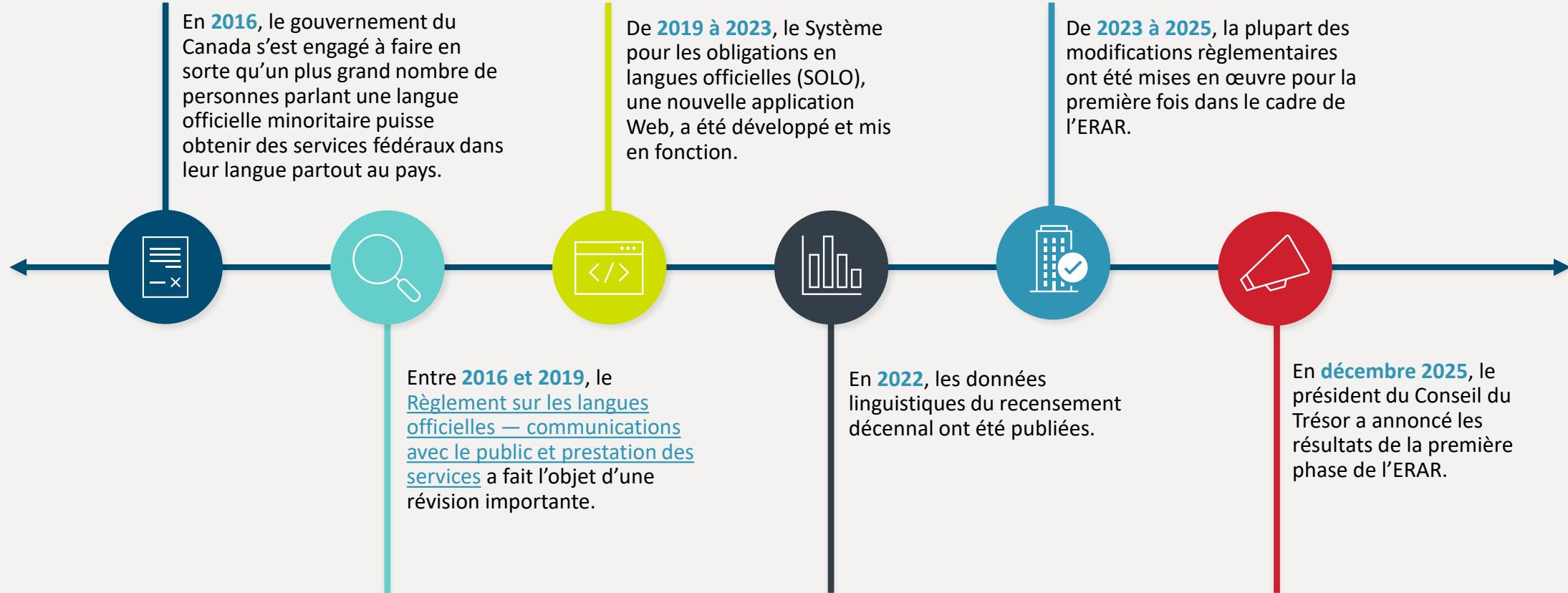
EXERCICE DE RÉVISION DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LES LANGUES OFFICIELLES (ERAR)

RÉSULTATS – PHASE 1

Décembre 2025

CONTEXTE

UN CONTEXTE PARTICULIER POUR L'ERAR



SURVOL

QU'EST-CE QUE L'ERAR?

Cet exercice constitue une exigence législative réalisée tous les dix ans à la suite de la publication des données linguistiques du recensement décennal.

Les institutions fédérales réappliquent le *Règlement sur les langues officielles (communications avec le public et prestation des services)* afin de confirmer ou de modifier la désignation linguistique des points de service fédéraux.



Plus de
180
institutions
fédérales



Près de
10,000
points
de service
fédéraux

QUI EST RESPONSABLE?

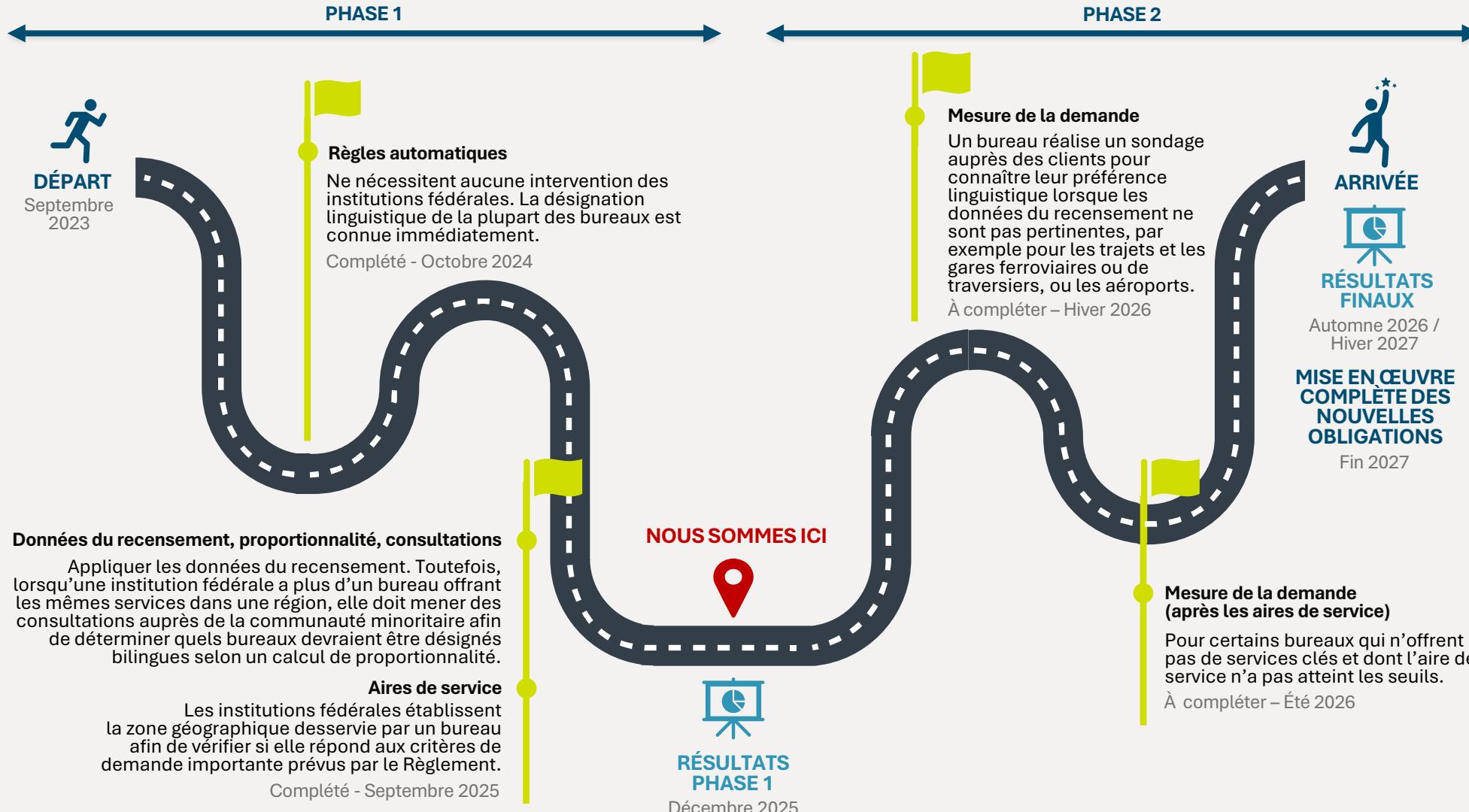


Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) coordonne l'ERAR et fournit des conseils et du soutien aux institutions fédérales.



Les institutions fédérales sont responsables d'appliquer le Règlement Partie IV et de prendre les mesures nécessaires pour vérifier et confirmer la désignation linguistique de leurs bureaux.

CHEMIN CRITIQUE



RÉSULTATS - PHASE 1

Nombre total de bureaux dans la Phase 1 de résultats

8 750

Aucun changement aux obligations linguistiques

7 978

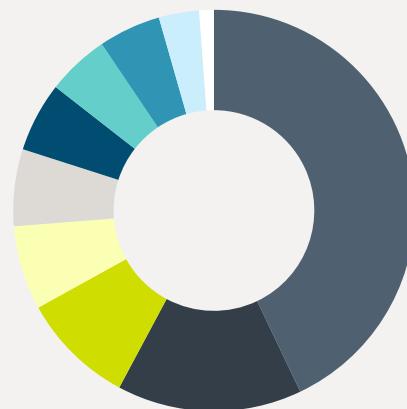
Bureaux nouvellement désignés bilingues

733

Bureaux nouvellement désignés unilingues

39

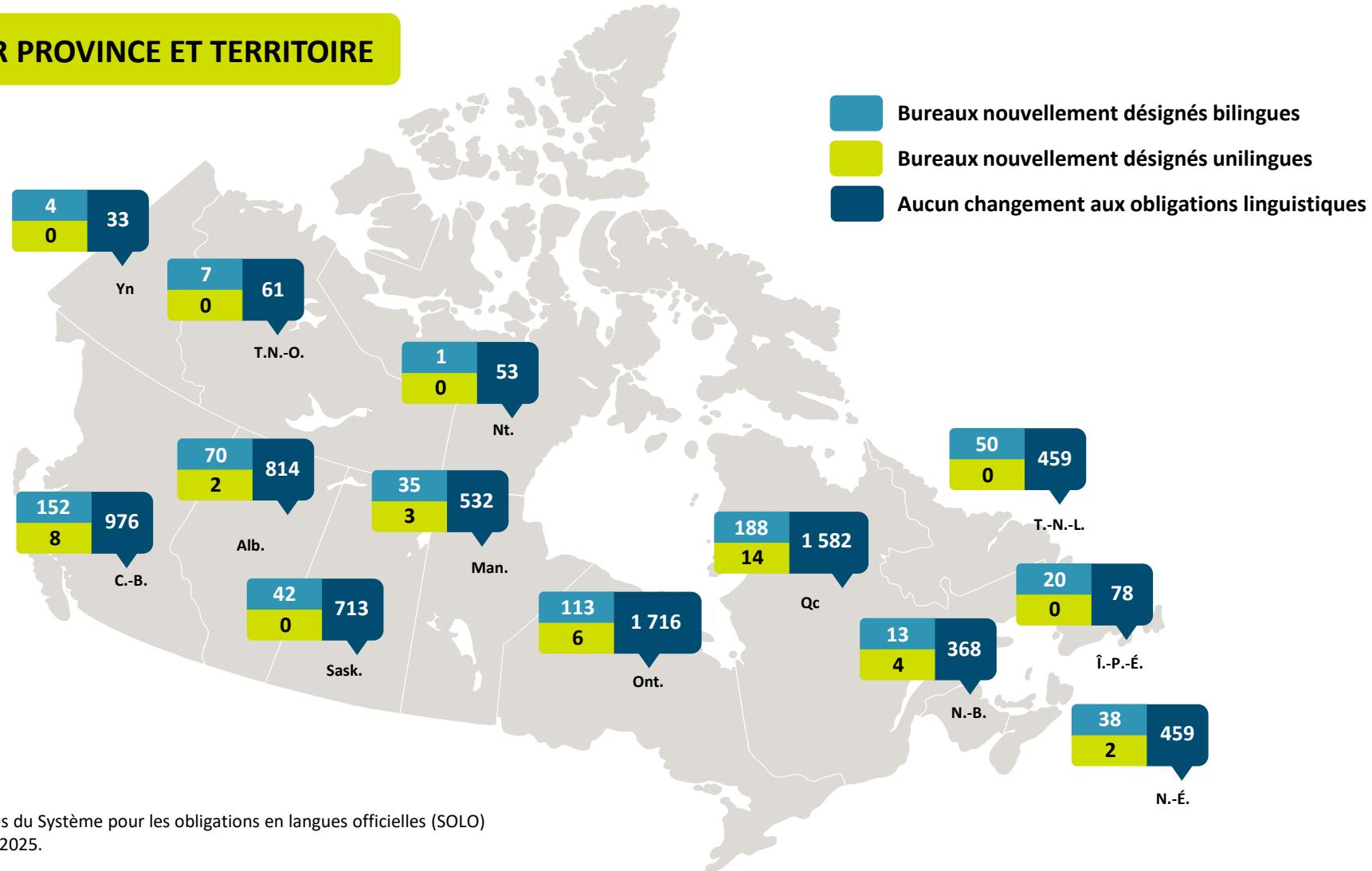
INSTITUTIONS FÉDÉRALES COMPTANT LE PLUS DE BUREAUX NOUVELLEMENT DÉSIGNÉS BILINGUES



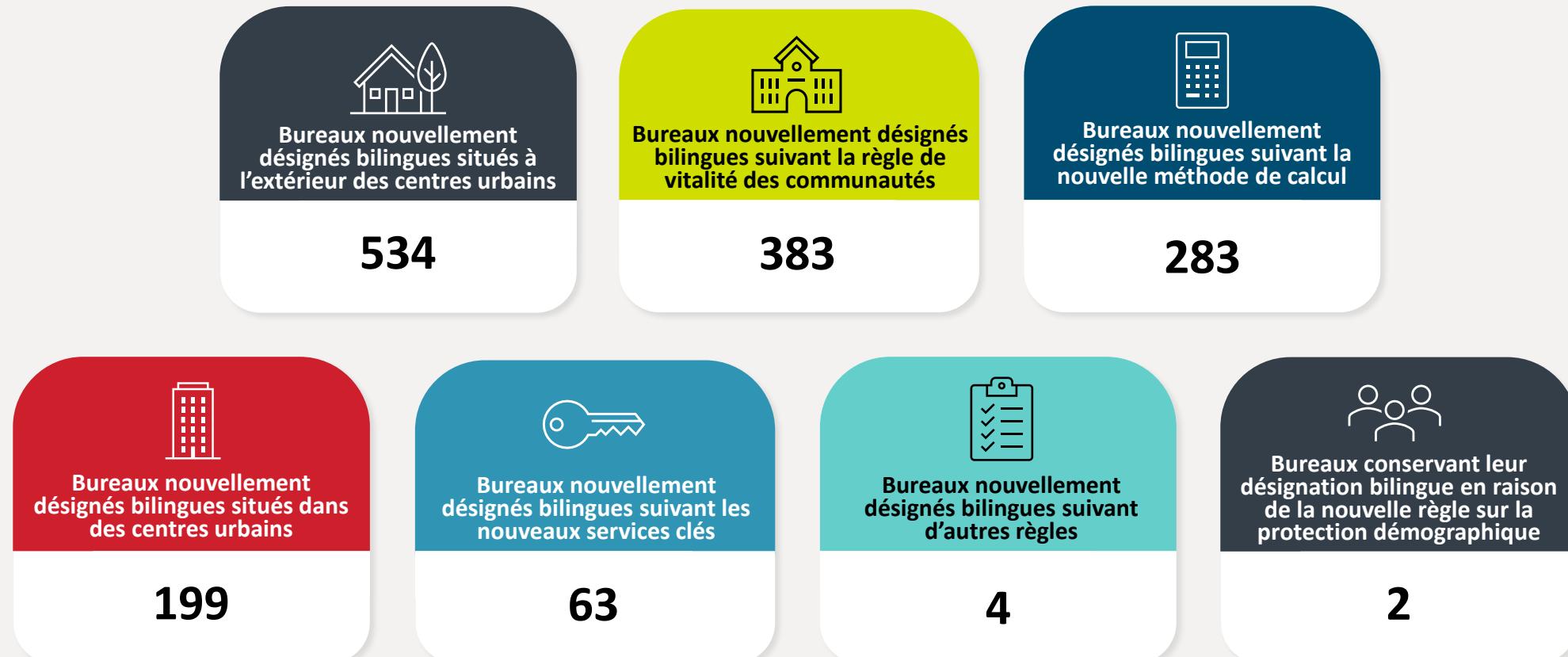
- Postes Canada (271)
- Gendarmerie royale du Canada (101)
- Emploi et Développement social Canada (62)
- Financement agricole Canada (46)
- Banque de développement du Canada (42)
- Service correctionnel Canada (38)
- Agence canadienne d'inspection des aliments (34)
- Pêches et Océans Canada (34)
- Agence des services frontaliers du Canada (22)
- Société Radio-Canada (8)

RÉSULTATS - PHASE 1

RÉSULTATS PAR PROVINCE ET TERRITOIRE



FAITS SAILLANTS



PROCHAINES ÉTAPES

Phase 1 de l'ERAR
Échéance du délai
de mise en œuvre
de la Directive
30 septembre 2026

**Avancement
de l'ERAR
Phase 2**
Approx. 800 bureaux
devant mesurer la
demande

**ERAR
Résultats finaux**
Automne 2026/
Hiver 2027

**Mise en œuvre des
nouvelles obligations**
Fin 2027

RESSOURCES



[Exercice de révision de l'application du Règlement sur les langues officielles](#)

En savoir plus sur l'ERAR



[Portail du gouvernement ouvert](#)

Résultats détaillés de la phase 1 de l'ERAR



[Burolis](#)

Emplacement et désignation linguistique des bureaux fédéraux



Info-ollo@tbs-sct.gc.ca

Communiquer avec l'équipe responsable du Règlement Partie IV Centre d'excellence en langues officielles